



**Document complémentaire à l'audition du 12 décembre 2017
par la commission de réflexion sur l'avenir du baccalauréat.**

Préambule

L'UPBM a apprécié la qualité d'échange avec les membres de la commission. Plusieurs éléments du projet de rénovation du baccalauréat et conséquemment du fonctionnement du lycée nous conviennent en effet : la réaffirmation de l'intérêt des séries technologiques, le décloisonnement de l'affichage entre lycée général et lycée technologique en lien avec l'objectif commun aujourd'hui atteint de poursuites d'études supérieures, l'introduction d'une dose de contrôle continu, la création d'un grand-oral qui formaliserait l'évaluation de la démarche de projet au cœur de nos enseignements.

Néanmoins un certain nombre d'éléments issus d'auditions d'autres associations nous alertent et nous inquiètent ; c'est pourquoi nous adressons ce document de précisions.

Sur le volume horaire hebdomadaire alloué aux futures classes

Nous avons pu lire que le projet de future première reposait sur un horaire hebdomadaire calibré à 25h, dont 10h de spécialisations (nous comprenons donc 10h pour les deux majeures et les deux mineures). Si nous entendons bien que les horaires hebdomadaires des lycéens français sont parmi les plus chargés en Europe, cette perspective nous inquiète profondément. La moyenne dans nos séries technologiques est actuellement d'environ 30 à 32h hebdomadaires. Rabaisser ce volume à 25h, c'est retirer plus de 20% du temps de formation à nos élèves, et cette perspective nous inquiète :

- D'une part parce que, comme dit dans le précédent document, et comme rappelé lors de l'audition, la **démarche technologique demande du temps**. Nos enseignements partent d'un objet ou d'une situation réels (par exemple en Biotechnologies : d'un prélèvement environnemental sur lequel porte une démarche analytique ; par exemple en Biologie et physiopathologie humaines : d'une pathologie sur laquelle sont reconstruits les concepts scientifiques). Une heure de nos enseignements n'est pas une heure de cours magistral, vertical, où le « maître » délivre un savoir préconstruit et déjà rationalisé : il part de l'expérience et de l'analyse de l'élève, puis d'une restitution qui conduit à un travail d'extraction et de formalisation ; cela demande du temps et ne peut s'improviser en deux ou trois heures hebdomadaires. La coexistence aujourd'hui de parcours technologiques et généraux permet d'accueillir des élèves aux profils cognitifs variés : il ne faudrait pas que, en harmonisant la structure, la rénovation du lycée efface cette complémentarité qui correspond à la diversité des élèves.
- D'autre part parce que nos élèves viennent majoritairement de milieux peu favorisés, pour lesquels l'environnement familial n'est pas toujours en mesure d'apporter un soutien scolaire. Pour beaucoup de nos élèves, le travail scolaire se concentre surtout sur le temps en établissement et est réduit à la portion congrue en dehors. **Retirer des heures en classe, c'est retirer des moyens essentiels à des élèves souvent issus de quartiers et de familles déjà desservis** par la société.

Aujourd'hui, nous savons faire réussir ces élèves avec les moyens dont nous disposons. Demain, nous sommes très inquiets de ne pas parvenir à ces objectifs de réussite si nos moyens horaires sont dépouillés comme les premiers retours le laissent à penser.



Sur la succession de l'actuelle ST2S

Dans l'actuelle série ST2S, la bivalence Sciences et techniques sanitaires et sociales (STSS) / Biologie et physiopathologie humaines (BPH) représente entre le tiers et la moitié des enseignements totaux, avec également une adaptation et une contextualisation des enseignements généraux. Lors de l'audition, la commission n'a pas évoqué la place future de la BPH, et ne nous a pas fait part de la perspective de voir désignée la SVT comme deuxième majeure complémentaire à l'enseignement de STSS, option explicitement proposée l'après-midi du même jour à nos collègues de l'APSMS.

Il nous semble donc qu'il convient de clarifier les différences entre la SVT et la BPH (enseignée par les professeurs de Biochimie-Génie biologique BGB / Biotechnologies que nous représentons), car « vu de loin » il peut apparaître une confusion quant aux deux matières. La SVT comprend certes l'enseignement de la physiologie humaine. Mais les recouvrements des champs disciplinaires entre BGB et SVT, et en corollaire ceux de la formation et de la sélection par concours des enseignants, sont marginaux : par exemple les enseignants de BGB / biotechnologies ne maîtrisent pas la géologie, et les enseignants de SVT ne maîtrisent pas la démarche technologique des **procédés** (le « génie » biologique de notre intitulé historique) ni ne pratiquent la **mise en œuvre systématique d'activités technologiques**. Les élèves de l'actuelle ST2S ont très majoritairement des parcours destinés aux carrières de la santé ou du social, dans lesquelles la biologie qui leur est utile est la celle qui permet la compréhension du fonctionnement du corps humain, des causes des pathologies associées, des principes et intérêts des examens ou des traitements : la biologie humaine et spécifiquement la physiopathologie humaine, et non un enseignement de SVT. Au-delà, **la démarche générale et les méthodes d'enseignement sont distinctes**. En ST2S, on part par exemple d'une situation réelle de diagnostic d'imagerie médicale, sur laquelle on construira la compréhension du fonctionnement du principe du procédé, on développera la description anatomique et le vocabulaire médical concomitants, on reliera les apports à la connaissance de la physiopathologie correspondante. En BPH, ce qui est important, c'est le sens qui relie les concepts les uns avec les autres et pas seulement la compréhension des concepts scientifiques.

C'est pourquoi notre association souhaite alerter le Ministère sur l'importance de préserver une démarche spécifique à l'enseignement de BPH mise en œuvre par des enseignants disposant d'une expertise dans le domaine : nous avons bien sûr toute la considération quant aux compétences des enseignants de SVT mais **nous revendiquons le savoir-faire et les spécificités utiles aux élèves de l'actuelle ST2S et complémentaires à la démarche des STSS**.

Sur la succession de l'actuelle STL-Biotechnologies

Dans l'actuelle STL-Biotechnologies, les enseignements technologiques principaux (Biotechnologie), interdisciplinaires (Chimie biochimie sciences du vivant), et transversaux (Mesures et instrumentation ; Enseignement technologique en langue vivante), représentent aujourd'hui près de la moitié des enseignements suivis par un élève de série technologique, et les enseignements généraux présentent, pour la plupart, un programme fortement contextualisé et adapté.

La perspective d'un enseignement de biotechnologies reconduit nous convient évidemment fort bien, dans la mesure où, nous l'avons montré, nos élèves réussissent et atteignent des



qualifications scientifiques à bac +2/+3/+5 par la suite, et où il reste de la place pour accueillir quantité d'élèves aujourd'hui en difficulté sinon en souffrance en S.

Néanmoins, là encore, si notre démarche réussit c'est parce qu'elle dispose des moyens qui lui sont nécessaires : du temps, et des enseignements dans l'ensemble pensés au service d'une formation cohérente adaptée au profil cognitif des élèves.

Réduire les 12 à 15h hebdomadaires actuelles à une « majeure » dont les premiers échos laissent à penser qu'elle ne dépassera pas les 6 heures hebdomadaires, c'est rendre impossible le travail de fond, cohérent, qui existe et fonctionne aujourd'hui.

En conclusion

Dans son livre « L'École de Demain », le Ministre Jean-Michel BLANQUER décrit en 2016 la voie technologique comme « *une singularité française à laquelle [il est] très attaché* », « *un juste milieu entre la filière générale et la filière professionnelle* », une voie « *ouvrant tous les possibles à ses élèves* » leur permettant de « *poursuivre des études jusqu'au bac+2 ou bac+3, ce qui correspond à la fois à un besoin de l'économie et à un profil d'élèves qui se sent bien avec des études supérieures courtes et spécialisées* ».

Nous ne pouvons que nous rallier à cette description, à laquelle nous participons et dont nous constatons la réalité depuis des années. Nous adhérons aussi à la volonté de la commission de déstigmatiser les classes « technologiques » en leur retirant cet étiquetage qui est perçu comme négatif, alors que leurs résultats sont pourtant convaincants et réels.

Mais nous rappelons qu'il ne sera pas possible de faire « *aussi bien que du techno* » sans les « *moyens spécifiques du techno* ». Nous avons l'expertise, et cette expertise ne demande qu'à être déployée au service de nos élèves : donnons-leur le temps et la place qu'ils méritent.

Nous restons à votre disposition pour continuer à travailler à l'adaptation de nos enseignements technologiques actuels à la maquette du lycée de demain afin qu'il maintienne possible la réussite et les poursuites d'étude des élèves vers les Biotechnologies et les Sciences et techniques sanitaires et sociales.